



## CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Produit liquide très concentré destiné au lavage des verres, tasses,...

Produit efficace en eau dure comme en eau douce.

Contient un agent chloré qui permet d'éliminer facilement les taches de café, thé, vin rouge, ...



# ASTRALAV

## LAVE-VERRES CHLORÉ



Réf : 881283 (5L) - 881107 (1L doseur)

Dernière mise à jour : 16-12-2025 Ind.2

## TYPE DE PRÉPARATION : A diluer

## MODE D'EMPLOI

Verser 1 dose dans la cuve à la mise en route du lave verres.

Rajouter une dose tous les 7 à 8 paniers.

Température de lavage : 50 - 60°C.

Conforme à larrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide limpide	jaune pâle	>12,5	1,10 - 1,20	sans

## CONDITIONNEMENTS

ref. 881283 (151) : bidon 5L - carton x2 - palette x128

ref. 881107 (14) : flacon 1L doseur - carton x6 - palette x384

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
- Stocker à l'abri du gel.
- Ne pas utiliser sur des alliages légers (aluminium,...).
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.

**Date de péremption :** 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

## NATURE CHIMIQUE

- Agents de blanchiment chlorés, polycarboxylates <5%

## ENVIRONNEMENT

Surconditionnement : carton recyclable

Bidon de 5L et flacon de 1L doseur : recyclable

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

## ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage  
 Etiquetage : GSH 05  
 Etiquetage additionnel

**Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.**

**Consignes de sécurité :** se référer à la fiche de données de sécurité

## TRANSPORT ADR

- SOUMIS : UN 3266  
 NON SOUMIS

## CODE DOUANIER

34025090

## Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

## USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS